

PROGRAMME

« TITRE MONITEUR D'ATELIER - TMA »

Durée	441 heures de formation en centre et 1085 heures en entreprise (980 heures de stage long + 105 heures de stage court) → soit, 1526 heures Amplitude de formation : 12 mois	Dates / Lieux	Angers du 23/11/2026 au 10/11/2027 Nantes du 12/04/2027 au 05/04/2028 Le Mans juin 2027 à juin 2028
Public / statut	- Salariés des ESAT et entreprises adaptées dans le cadre du plan de formation - Demandeurs d'emploi (prise en charge par le CPF et/ou France Travail) - Salariés en reconversion professionnelle dans le cadre du CPF de transition - Salariés dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage		
Nombre de participants	De 12 à 16	Tarifs	13.5 € / heure
Accessibilité handicap	Le CEFRAS souhaite être informé, si possible, sur les besoins d'adaptation (modalités pédagogiques, matériels...) afin de favoriser l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Tous nos sites ont un accès PMR. Référénts handicaps : - Bénédicte DROVAL : b.droval@cefras.com - François LIDOUREN : f.lidouren@cefras.com - Laëtitia LANDELLE : l.landelle@cefras.com		
Prérequis	- Une expérience de 70 heures dans un ESAT ou une EA auprès d'un moniteur d'atelier en poste. - Pour les personnes en poste de Moniteur d'Atelier : positionnement sur le niveau de maîtrise de la langue française, de l'informatique et entretien de positionnement. - Pour les personnes qui ne sont pas en poste de Moniteur d'Atelier : idem positionnement sur le niveau de maîtrise de la langue française, de l'informatique et entretien de motivation basé sur une expérience ou un stage en ESAT ou EA.		
Modalités d'accès	Journée de positionnement pour valider l'entrée en formation		
Délai d'accès	Jusqu'à 8 jours avant la journée de positionnement (sous réserve de place disponible).		
Moyens d'encadrement pédagogique et technique	Intervenant(s)	Professionnels du secteur spécialisés dans les domaines enseignés (ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues, éducateurs techniques spécialisés, techniciens méthode de production, sciences de l'éducation...)	
	Responsable du projet de formation	BIABIANY Florence - 02.41.20.59.90	

	Contact administratif	ROCHARD Mélanie - 02.41.30.02.40
Suite de parcours / Débouchés	Métier : Moniteur d'Atelier en milieu protégé ESAT, EA. Les moniteurs d'ateliers encadrent dans des situations de production et de travail des personnes en situation de handicap au sein d'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) ou d'EA (entreprises adaptées). Ils peuvent envisager une poursuite de parcours en intégrant une formation du secteur social ou médico-social (ETS, ETI...).	
Finalités de la formation	Titre de niveau 4 inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles RNCP 39099 : enregistré le 31/05/2024 jusqu'au 31/05/2028 Nom du certificateur : Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNE-FP) du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif	
Objectifs pédagogiques	A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables : ➔ D'accompagner des personnes en situation de handicap dans les situations de travail en entreprise adaptée ou ordinaire ➔ D'organiser et d'adapter le processus de production de biens ou de service pour garantir la sécurité et le bien-être des personnes en situation de handicap et l'atteinte des objectifs économiques ➔ D'instaurer une relation de qualité avec les usagers, permettant la structuration et le suivi du projet professionnel personnalisé de l'utilisateur ➔ D'évaluer les compétences des travailleurs et leurs besoins de formation en lien avec leur projet professionnel personnalisé, d'organiser les parcours de développement des compétences et les situations d'apprentissage en situation de travail ou en dehors des situations de travail ➔ De travailler en équipe pluridisciplinaire, d'inscrire son action dans le projet de l'établissement, et d'analyser ses pratiques pour améliorer son action	
Moyens et méthodes pédagogiques, techniques et humains	Apports théoriques appuyés par des études de cas, jeux de rôles, mise en situation, explications imagées, visites d'établissements. Exercices progressifs selon la formation. Simulations avec débriefing Lors des formations en présentiel, le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire : ➔ Salles adaptées : ergonomie ➔ Ordinateurs portables ➔ Vidéoprojecteurs ➔ Connexion internet ➔ Supports papiers ➔ Bibliothèque	
Programme pédagogique	La formation Moniteur d'Atelier se compose de 3 blocs d'une durée totale de 441 heures. ➔ BLOC1 – Accompagner les personnes en situation de handicap au travers des activités de production et d'apprentissage dans le secteur du travail protégé (175h) ➔ BLOC2 – Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production dans le secteur du travail protégé (133h)	

	➔ BLOC3 – Soutenir le développement des compétences professionnelles de personnes, favoriser leur reconnaissance dans le secteur du travail protégé (133h)				
Modalités d'évaluation des acquis	Un suivi collectif et individuel tout au long de la formation Les épreuves de certification sont organisées en fin de parcours. Chaque bloc donne lieu à la production d'un écrit soutenu devant un jury.				
Taux de réussite aux examens <i>Apprentis inclus 2025</i>	Angers : 79% (Sur 14 pers. présentées) Nantes : 90% (Sur 10 pers. présentées) Le Mans : 100% (sur 9 personnes présentées)	Taux de satisfaction <i>Apprentis inclus 2025</i>	Angers : 92.29% (Sur 13 pers. présentées) Nantes : 90% (Sur 10 pers. présentées) Le Mans : 100% (Sur 9 pers. présentées)	Taux d'abandon en cours de formation <i>Apprentis inclus 2025</i>	Angers : 7% (Sur 14 pers. présentées) Nantes : 9% (Sur 11 pers. présentées) Le Mans : 10% (sur 10 pers. présentées)
Taux de réussite aux examens <i>Apprentis uniquement 2025</i>	Angers : 100% (Sur 1 pers. présentées) Nantes : 0% (Sur 0 pers. présentées) Le Mans : 0% (Sur 0 pers. présentées)	Taux de satisfaction <i>Apprentis uniquement 2025</i>	Angers : 100% (Sur 1 pers. présentée) Nantes : 0% (Sur 0 pers. présentées) Le Mans : 0% (Sur 0 pers. présentées)	Taux d'abandon en cours de formation <i>(Apprentis uniquement 2025)</i>	Angers : 0 % (Sur 1 pers. présentées) Nantes : 0% (Sur 0 pers. présentées) Le Mans : 0% (Sur 0 pers. présentées)
Taux d'insertion global dans l'emploi 2025	Angers : 77% (Sur 13 pers. présentées) Nantes : 70 % (Sur 10 pers. présentées) Le Mans : 75 % (Sur 8 pers. présentées)	Taux d'insertion dans le métier visé 2025	Angers : 77% (Sur 13 pers. présentées) Nantes : 60 % (Sur 10 pers. Présentées) Le Mans : 83 % (Sur 6 pers. Présentées)		

Statistiques Sources France Compétences au 30/04/2026 :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2022	313	3	92	87	-
2021	434	0	91	85	84
2020	380	0	96	94	89

Le CFA CEFRAS informera de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.